



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION
« THÉÂTRES DE BOURBON », 6 JANVIER 2024, 14H, À VEAUCE**

Participants :

Personnes présentes physiquement : Pierre DEUSY (Président), Dominique CALLENS, Bernard et Hélène Solange de l'ESTOILLE, Nathalie et Christophe MOULLE-BERTEAUX, Michèle ETIENNE (Préludia), Marion BYRNE (Musée James Joyce), Odile REVERET, Soizick ROCHE-JAGU, Marcelle DESSALE, Odette et Régis TARDY, Arlan AZOULAY, Sophie TARDIEU, Bernard GIRAUDET, Xavier et Marie Christine de BURE.

Personnes présentes par téléconférence: Bernard LEFEBVRE et Hélène ROBIN (TNO et *Théâtre d'à côté*), Isabelle DELATTRE, Marie-France de GROSSOUVRE, Louis DEUSY et Serge NOVARELLI.

Personnes représentées : Olivier DEUSY, Véronique TESNIERES et Françoise HERBOUILLER (Pierre DEUSY), Morgane BONNET (Bernard LEFEBVRE), Joëlle LHESPITAOU (Hélène ROBIN), Catherine et Marylise CALLENS (Dominique CALLENS), Elliot MARKS (Solange de l'ESTOILLE), Chloé PIERLET (Marion BYRNE), Sylvie et Henri PIGANEAU (Christine de FROMENT).

Soit un total de 32 membres et 25 membres actifs ayant droit de vote lors des deux assemblées ci-après.

Points à l'Ordre du jour:

A - AG ordinaire:

0/ approbation du PV de l'AG du 14 août : Adopté à la majorité(4 abstention).

1/ Rapport moral du président et nouvelles orientations : Adopté à la majorité (3 votes contre).

La mise en œuvre de la 5e édition du festival a été un grand succès: d'une durée de 12 jours (3 - 14 août 2023), il a réuni 13 spectacles pour 38 représentations, 74 spectateurs en moyenne par représentation (+30%, et donc 2825 spectateurs au total, soit +18,5 %, malgré les premiers jours de très mauvais temps) et 71 comédiens de 8 troupes différentes. Nous avons en 2023 considérablement affiné le maillage de notre territoire en passant de 5 à 9 lieux. Notre budget artistique a dépassé les 70,000 euros, en hausse de 31 %. Comme association, nous avons observé une envolée du nombre de nos membres cotisants, qui dépasse le nombre de 130, dont un nombre toujours très élevé de bienfaiteurs. La qualité artistique de cette édition 2023 a surtout définitivement installé Théâtres de Bourbon parmi les festivals de stature nationale, aussi bien auprès du public (plus de la moitié de celui-ci a été attiré d'au-delà des limites du département) que des professionnels. Il est de plus en plus facile de trouver des spectacles d'une qualité croissante, comme l'a attesté notre capacité il y a quelques jours à trouver un remplaçant en moins de 24 heures après la défection inattendue de Myriam Boyer (cf. infra).

2/ renouvellement du CA

- a. Renouvellement du mandat de Bernard Lefebvre : Adopté à l'unanimité ;
- b. Remplacement de Catherine Callens par Marion Byrne : Adopté à l'unanimité ;
- c. Remplacement de Dominique Callens par Christophe Moullé-Berteaux) : Adopté à l'unanimité.

A ce jour, le CA se compose donc des 6 membres suivants (échéance du mandat entre parenthèse) :

Pierre Deusy, président et directeur artistique (14 août 2026)

Elliot Marks, trésorier (14 août 2025)

Solange de l'Estaille, membre (14 août 2024)

Bernard Lefebvre, membre (6 janvier 2027)

Isabelle Delattre, membre (14 août 2025)

Marion Byrne, membre (14 août 2026)

Christophe Moullé-Berteau, membre (14 août 2025)

3/ Nouveautés tarifaires

a. Accorder le tarif réduit à tous les habitants des communes nous ayant subventionné à plus de 250 euros a été adopté à la majorité (7 votes contre).

b. Accorder un tarif moindre -de 2 euros pour les réservations PT et 1 euro pour les TR- aux réservations concernant des représentations sur le territoire de la ComCom n'a été adopté que sous la condition expresse que sa subvention soit maintenue à 6000 euros minimum, et avec 6 votes contre.

4/ Validation des comptes 2023 et budget 2024 – quitus du trésorier

Les comptes 2023 et le budget 2024 ont été adoptés à la majorité (3 abstentions)

Le quitus a été adopté à l'unanimité.

Le vote sur le budget 2024 a été l'occasion d'une discussion sur les cotisations (maintenues inchangées) et sur les évaluations des contributions en nature. Le président a insisté pour qu'on maintienne en la matière les chiffres des années précédentes, de plus en plus manifestement sous-évalués puisqu'ils auraient très logiquement dû être impactées à la hausse par l'inflation, l'augmentation de la durée du festival et celle du nombre de représentations. Mais ce maintien est préférable de façon à ce que personne ne puisse remettre en question leur solidité irréfutable, et pour ne pas plus augmenter un autofinancement déjà excessif. Le temps du Président et directeur artistique du Festival est évalué à 0,5 ETP, celui du trésorier à au moins 0,25 ETP et, en ajoutant les autres membres actifs du bureau et les hôtes tout au long de l'année ainsi que les 40 bénévoles lors du Festival (5 par lieu en moyenne), on dépasse largement un total de 2 ETP. D'où leur évaluation a minima à 35.000 euros dans les budgets en fonction de la valeur du SMIC. De la même façon, les 2040 euros de valorisation pour les quelques 45 repas qui seront servis après les représentations de 2024 (45 euros par repas) est d'autant plus ridicule qu'on aura plus de 40 convives pour les seules 3 représentations de *La Grande Duchesse de Gerolstein*...

5/ Programmation 2024

Le président a reçu les contrats signés de 12 des 15 spectacles mentionnés dans la programmation envoyée avec la convocation. Les contrats concernant les deux spectacles de JC Drouot ont été promis pour les jours qui viennent et si Myrian Boyer a finalement renoncé à venir, en moins de 24h nous avons trouvé un remplacement qui a été diffusé sur Public Sénat : *A rendre à M. Morgenstern en cas de demande*, de Frédéric Moulin.

6/ aucune question n'a été abordée pour discussion sous la rubrique « points divers ».

B - AG extraordinaire

La discussion et l'adoption des nouveaux statuts c'est faite de la façon suivante : le président a lu l'un après l'autre chacun des articles de la version envoyée avec la convocation et sur chaque article toute personne qui le souhaitait a pu proposer une version alternative de l'article ; la discussion s'est faite librement jusqu'à l'obtention d'une version parfaitement consensuelle, après laquelle on a procédé au vote article par article, puis sur l'ensemble du texte. Le consensus a plus ou moins rapidement été trouvé sur tous les articles et ils ont tous été adoptés à l'unanimité, de même que le texte final, annexé au présent PV.

Sur plusieurs questions, et par exemple sur le rayonnement du festival en dehors du département (et par exemple à Avignon), sur les modalités d'ajout d'un point à l'OJ après la première convocation suite à la demande d'un dixième des membres de l'association, ou encore sur les modalités précises de convocation et d'OJ pour les AG ordinaires et extraordinaires, il a finalement été décidé de ne pas surcharger les statuts et de faire les précisions nécessaires dans un nouveau règlement intérieur, qui sera dans un premier temps adopté par le CA puis transmis à la prochaine AG, en août 2024.

L'AG mixte a pris fin à 18h45

Le président, Pierre Deusy :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Deusy', with a long horizontal stroke extending to the right.

Solange de l'Estaille, membre du CA :

Annexes :



Budget prévisionnel 2024 de Théâtres de Bourbon

Le festival dure 14 jours, du 2 au 15 août
45 représentations (vs 45 et 38 les 2 années précédentes)
15 spectacles différents (vs 10 et 13)
3825 spectateurs (vs 2384 et 2825)
Jauge moyenne de 85 spectateurs (vs 57 et 74)
On reste à 4 jeux de représentations, mais sur 8 lieux.

Valeur fonds d'autoassurance début 41 000,00 €

autofinancement 69,70 %

Actif	160 300,00 euros		Passif	160 300,00 euros	
			Excédent (+) / déficit (-)	-220,00 euros	-0,14 %
recettes hors subventions publiques:	104 300,00 euros	65,07 %	Budget artistique:	91 220,00 euros	56,91 %
recettes de billetterie	53 550,00 euros	33,41 %	versement aux troupes	62 220,00 euros	38,81 %
dons, financement participatif et cotisations	3 200,00 euros	2,00 %	effet de la garantie de recette	4 000,00 euros	2,50 %
Mécénat	10 000,00 euros	6,24 %	achat ou location de matériel technique	15 500,00 euros	9,67 %
valorisation repas du soir lieux d'accueil	2 550,00 euros	1,59 %	paiement salaire régisseur général	4 000,00 euros	2,50 %
valorisation bénévolat	35 000,00 euros	21,83 %	indemnités des 4 régisseurs stagiaires	5 500,00 euros	3,43 %
subventions publiques:	56 000,00 euros	34,93 %	Intendance:	11 800,00 euros	7,36 %
Subvention communes	500,00 euros	0,31 %	logement des comédiens	3 500,00 euros	2,18 %
Subvention ComCom	6 000,00 euros	3,74 %	valorisation repas du soir lieux d'accueil	2 550,00 euros	1,59 %
Subvention du département sur budget artistique	20 000,00 euros	12,48 %	frais financiers assurance	1 100,00 euros	0,69 %
Subvention Région	8 000,00 euros	4,99 %	dépenses fournitures administratives	150,00 euros	0,09 %
Subvention du Fond de dévelopt de la vie associative	1 500,00 euros	0,94 %	Communication (flyers, affiches etc.)	4 000,00 euros	2,50 %
Subvention Etat	20 000,00 euros	12,48 %	autres frais divers et imprévus	500,00 euros	0,31 %
			autre:	57 500,00 euros	35,87 %
			Dotation Fonds Auto assurance	22 500,00	14,04 %
			valorisation bénévolat	35 000,00 euros	21,83 %



Bilan réalisé 2023 de Théâtres de Bourbon

Le festival dure 12 jours, du 3 au 14 août
38 représentations (vs 43, 48 et 34 les 3 années précédentes)
13 spectacles différents (vs 18, 17 et 10)
2825 spectateurs (vs 1416, 1623 et 2384)
Jauge moyenne de 74 spectateurs (vs 30, 48 et 57)
4 jeux de représentations, sur 9 lieux.

Valeur fonds d'autoassurance début 30 000,00 €

autofinancement 67,73 %

Actif	125 822,35 euros		Passif	125 822,35 euros	
			Excédent (+) / déficit (-)	-34,63 euros	-0,03 %
recettes hors subventions publiques:	85 222,35 euros	67,73 %	Budget artistique:	70 256,45 euros	55,84 %
recettes de billetterie	42 867,20 euros	34,07 %	versement aux troupes	51 820,56 euros	41,19 %
dons, financement participatif et cotisations	3 957,11 euros	3,14 %	dont effet de la garantie de recette	382,08 euros	0,30 %
Subvention crédit agricole	500,00 euros	0,40 %	achat ou location de matériel technique	9 504,69 euros	7,55 %
valorisation repas du soir lieux d'accueil	2 040,00 euros	1,62 %	paiement salaire régisseur général	3 766,20 euros	2,99 %
Recettes financières	858,04 euros	0,68 %	indemnités régisseurs stagiaires et autre régie	5 165,00 euros	4,10 %
valorisation bénévolat	35 000,00 euros	27,82 %			
subventions publiques:	40 600,00 euros	32,27 %	Intendance:	9 600,53 euros	7,63 %
Subvention communes (Veauce)	100,00 euros	0,08 %	logement des comédiens	2 432,00 euros	1,93 %
Subvention ComCom versée	6 000,00 euros	4,77 %	valorisation repas du soir lieux d'accueil	2 040,00 euros	1,62 %
	euros	0,00 %	frais financiers assurance	1 070,69 euros	0,85 %
Subvention du département sur budget artistique versée	20 000,00 euros	15,90 %	dépenses fournitures administratives	4,00 euros	0,00 %
	euros	0,00 %	Communication (flyers, affiches etc.)	3 880,13 euros	3,08 %
	0 euros	0,00 %	autres frais divers et imprévus	173,71 euros	0,14 %
Subvention du Fond de dévelopt de la vie associative	1 500,00 euros	1,19 %			
Subvention de la région	8 000,00 euros	6,36 %	autre:	46 000,00 euros	36,56 %
Subvention de l'Etat	5 000,00 euros	3,97 %	Dotation au fonds d'auto-assurance	11 000,00 euros	8,74 %
			valorisation bénévolat	35 000,00 euros	27,82 %